



Paris, le 7 janvier 2013

La situation des cachetiers à Radio France,

salarié-e-s sous le régime du contrat à durée
déterminée à usage constant (CDDU)

Les personnels aux cachets subissent une situation de précarité et sont les victimes désignées des restrictions budgétaires.

- Sur France Culture, l'allongement de la grille d'été menace celles et ceux en contrat de grille d'une **perte d'une semaine en 2013 de revenus et de deux semaines supplémentaires en 2014.**
- Si les directions suivent leurs objectifs de rediffusions et de multidiffusions des documentaires, le **nombre de cachets des « producteurs-trices tournant-e-s »** sera affecté.
- Le développement des partenariats entraîne du temps d'antenne alloué à des chroniqueurs de presse écrite, étrangers à l'univers radiophonique, non rémunérés par Radio France.

L'Unsa demande :

- Le **maintien des revenus** avec des engagements fermes dans les meilleurs délais pour les grilles d'été.
- L'intégration des **collaborateurs-trices spécialisé-e-s** dont la fiche de poste se recoupe avec celles des attaché-e-s de production.
- L'ouverture de négociations sérieuses sur les **droits d'auteurs** liés au multimedia.

Contact : unsa@radiofrance.com – 06 12 13 61 88 –
www.unsaradiofrance.fr